



Accueil / Votre commune / Histoire

HISTOIRE

Voici ce qui était écrit sur Marolles dans un recueil de 1829 intitulé: » CANTON FERTE-GAUCHER, essais historiques statistiques sur le département de Seine-et-Marne « .

Patrons : St Georges et St Thomas de Cantorbery. Autrefois (1771), succursale de Choisy en Brie ; archidiaconé de Brie ; doyenné de La Ferté Gaucher ; l'Evêque de Meaux y nommoit seigneur Monsieur Quatresous ; décimateurs, le prieur, le curé de Choisy, l'abbesse de Jouarre, le chapelain de la Petite-Mère-Dieu dans l'église paroissiale de Coulommiers et l'Hotel Dieu de la même ville. Cette paroisse étoit de la généralité de Paris, élection et subdélégation de Coulommiers, grenier à sel de Provins; maîtrise des eaux et forêts de Crécy ; coutume de Meaux ; 45 feux, 140 communians (aujourd'hui, en 1829, 346 habitans).

Il y avoit 2 fiefs : celui de la Hante à Monsieur Quatresous, et celui de la Cressonnière à M. de Caumartin, Seigneur de Boissy le Chatel, celui-ci avoit justice.

La justice de Marolles appartenoit au Seigneur. C'étoit une prévôté dont les appels alloient au Chatelet de Paris. Il n'y avoit autrefois à Marolles qu'une simple chapelle qui fut érigée en succursale par transaction passée devant Denis Leauté, tabellion à Coulommiers, le 2 avril 1517, entre Robert Lahier, prêtre licencié en droit civil, curé de Choisy d'une part, et Clément Leriche, écuyer, Seigneur dudit Marolles, et les principaux habitans.

L'église de Marolles est au centre des hameaux.

On lit dans cette église : Sire Joseph-Joachim Goblet, ancien Conseil de la ville de Paris, a fondé à perpétuité dans cette église une messe basse tous les lundis de chaque semaine, en mémoire et pour le repos de l'âme de Marie Geneviève Giraudet, sa chère épouse qui a puisé sur les fonts baptismaux de cette paroisse les vertus dont elle était douée, et pour le repos de la sienne après son décès, avec recommandation au prosne (prosne ou prone : à l'origine, grille séparant le chœur de la nef) suivant qu'il est énoncé par le contrat passé devant Hazon, notaire à Paris, le 13 août 1742.

(ndlr : l'orthographe est d'époque ...)

- Le château
- Avenue de l'Église
- L'église en 1919





La rue de l'Eglise

Une habitante a eu la gentillesse de nous transmettre des documents sur les membres de la famille de Marolles. Voici la reproduction d'un de ces documents :

» Nous, généalogiste des Ordres du Roy, certifions à Monseigneur le Duc de Chaulnes, Pair de France, Chevalier et Commandeur des Ordres du Roy, troisième lieutenant des Chevaliers de la garde de sa Majesté que Gédéon – Alexandre – Pierre Quatresols de Marolles, né et baptisé en la paroisse de St André de Lille en Flandre le 31 Janvier 1734, est fils de Noble Pierre Henry Quatresols, Seigneur de Marolles et des bois de St Martin, Chevalier de l'Ordre de St Louis et ingénieur du Roy et de Dame Antoinette – Caterine – Louise de la Barre son épouse ; que sa famille a été annoblie l'an 1623 en la personne de Jean Quatresols son trisaïeul Seigneur de Coubertin près Coulommiers en Brie, Auditeur en la Chambre des Comptes de Paris, en considération de ses services tant en sa charge pendant 20 ans que près Monsieur de Beaumont, Ambassadeur pour le Roy en Angleterre et aussi de ceux de son père qui avoit été Lieutenant Général de la Ville de Coulommiers et Gouverneur de cette Ville pendant les troubles de la Ligue « .

MAIRIE DE MAROLLES EN BRIE

3 Place de la Mairie
77120 MAROLLES EN BRIE

01 64 04 61 74

Nous contacter

